

Lieu de la formation

CFAie Val-de-Reuil

Admission

- Période de rentrée en septembre (à titre indicatif).
- Possibilité d'entrée en formation tout au long de l'année
- Une session d'examen par an - Passation des épreuves en juin

Accessibilité / Handicap

- Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap
- Des aménagements individuels sont étudiés en fonction des besoins et des situations
- 2 référentes Handicap

Les moyens humains

- Equipe de 90 formateurs
- 2 accompagnatrices socio-professionnelles
- 1 référent mobilité européenne

Les moyens matériels

- 14 000 m² de locaux dont un internat et un self
- 48 Salles de cours
- 23 Laboratoires techniques
- 1 Centre de ressources
- 1 Amphithéâtre



TYPE DE FORMATION

Modalités et durée de la formation

- Formation accessible par la voie de l'apprentissage et de la formation continue
- 2 ans en alternance (400 heures de formation par an)
- Rythme de la formation dans le cadre de l'alternance : 2 semaines en entreprise, 1 semaine au CFAie adaptable selon calendrier
- Aménagement possible du rythme et de la durée dans le cadre de l'individualisation des parcours
- Formation par apprentissage gratuite pour les apprentis
- Formation continue : nous consulter pour les possibilités de prise en charge

Niveau d'entrée et pré-requis

- Être âgé de 16 à 29 ans au moment de la signature du contrat d'apprentissage (15 ans sous certaines conditions)
- Être titulaire du CAP Fleuriste



LES PERSPECTIVES – LE PARCOURS

Poursuite de formation

- Brevet de Maîtrise (BM) ou Brevet Technique de Métiers (BTM) spécialité Fleuriste

Type d'emploi et débouchés

En tant que technicien qualifié de l'art floral, compétent dans la gestion de son activité, le titulaire du BP Fleuriste est à la fois un artiste et un commerçant. Il est capable d'assurer l'ensemble des activités techniques et artistiques autour des produits de fleuristerie et peut animer et gérer un point de vente ou une entreprise :

- L'approvisionnement, gestion des stocks et suivi qualité des produits
- La conception et la réalisation des bouquets, compositions, vitrines pour la valorisation des produits
- Le conseil et la commercialisation des produits auprès de la clientèle, la fidélisation
- La gestion de l'entreprise (étude et suivi de la rentabilité, actions marketing, gestion commerciale, organisation et supervision d'équipe ...)

Dans les magasins ou boutiques de fleurs et plantes : chez un artisan fleuriste indépendant, dans une grande surface, en jardinerie.

Nos indicateurs

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Taux de réussite aux examens : 83,3% • Taux net de rupture : 23,3% | <ul style="list-style-type: none"> • Taux de poursuite d'études : 8,3% • Insertion professionnelle : 63,6% • Taux de satisfaction global CFAie : 96,5% |
|---|---|

Chiffres 2025

Enquête Seine 2024 cohorte 2023 à 12 mois



Objectifs

- Préparer aux épreuves professionnelles définies par le référentiel d'examen, en prenant en compte le profil de l'apprenant
- Accompagner les apprentis dans leur insertion professionnelle dans le diplôme préparé
- Accompagner chaque apprenant dans le développement de son identité sociale et citoyenne

Les qualités requises

- Faire preuve de dextérité
- Avoir une bonne connaissance des techniques florales
- Avoir le sens du contact humain et de la convivialité
- Avoir le sens de l'initiative et de l'organisation
- Avoir un esprit imaginatif et créatif
- Savoir organiser son travail au quotidien
- Avoir des compétences relatives à l'exploitation de l'entreprise fleuriste

Modalités de certification

- Contrôle ponctuel
- Dates d'examen fixées par l'Education Nationale, convocation et notes envoyées par le Rectorat
- Dispense possible en fonction des diplômes déjà acquis
- L'examen s'obtient après la validation de l'ensemble des blocs de compétences

Méthodes pédagogiques

- Méthodes pédagogiques variées, axées sur la mise en application de cas concrets avec des apports théoriques et pratiques
- Formation en présentiel / distanciel
- Accompagnement individualisé, adapté aux acquis de l'apprenant

Programme de la formation et compétences visées

Enseignement professionnel	Enseignement général
• Pratique professionnelle : - Réalisation d'arrangements dans tous les styles de l'art floral - Conception et réalisation d'un projet de création florale • Technologie et botanique • Reconnaissance des végétaux • Développement commercial • Gestion de l'entreprise et management • Arts appliqués à la profession et histoire de l'art	• Expression française et connaissance du monde • Anglais 